

PROCÈS-VERBAL  
UNIVERSITÉ DE MONCTON  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET DE LA RECHERCHE**

Le 8 septembre 2017, 13 h  
Local 136 A&B, Pavillon Léopold-Taillon

**Présences :**

Donatien Avelé (Administration)  
Sonia Blaney (Sc. des aliments, nutrition et études familiales)  
Roger Boudreau (Ingénierie)  
Jimmy Bourque (Sciences de l'éducation)  
Lacina Coulibaly (Edmundston)  
Anik Dubé (Science infirmière)  
Jamel Ghouili (Ingénierie)  
Grant Handrigan (Kinésiologie et loisir)  
Simon Lamarre (Sciences)  
Francis LeBlanc (Président)  
Manon LeBlanc (Sciences de l'éducation)  
Denise Merkle (Arts et sc. sociales : sciences humaines, langues, linguistique et littérature)  
Patrice Nicolas (Arts et sc. sociales : beaux-arts)  
Christine Paulin (Arts et sc. sociales : sciences sociales)  
Sébastien Plante (Shippagan)  
Gilles Robichaud (Sciences)  
Annie Roy-Charland (Psychologie)  
Lise Savoie (Travail social)  
François Vigneau (Vice-doyen)

**Absences :**

Gérard Fillion (Administration)  
Nicholas Léger-Riopel (Droit)  
Deux représentations étudiantes

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 01.

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de la FESR. Les membres se présentent à tour de rôle.

Le doyen informe les membres que M. André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, se joindra à la séance à 13 h 30 (point 5 de l'ordre du jour).

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R-01-CFESR-170908** : Jimmy Bourque, appuyé par Denise Merkle, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 MARS 2017**

**R-02-CFESR-170908** : Lise Savoie, appuyée par Jimmy Bourque, propose que le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2017 soit adopté avec la modification suivante :

- Point 6 : écrire correctement le mot « Faculté » dans le titre.

**ADOPTÉE**  
**5 abstentions**

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MARS 2017**

**[4.] Rapport du Comité de nomination des membres associés et de reconnaissance des groupes de recherche**

Les dossiers des membres associés ont été acheminés aux instances appropriées.

**[5.A.] Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs – Modification du cours FOR56013 – *Méthodes de recherche***

La question des membres du Conseil a été transmise au Campus d'Edmundston.

**[5.B.] Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs – Création du cours LING6800 – *Méthodologie de la recherche***

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

**[5.C.] Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs – Modification du programme de Maîtrise en études de l'environnement – *Juris Doctor***

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

**[6.] Local désigné pour les soutenances de thèse aux cycles supérieurs à la Faculté des sciences de l'éducation**

Une liste de locaux adéquats pour les soutenances de thèse est en préparation.

**[7.] Codirection de thèse**

Ce point est à l'ordre du jour de la réunion (9).

**[8.] Études à temps partiel dans les programmes avec thèse**

À la demande du VRER, le doyen a formé un comité spécial des programmes avec thèse à temps partiel composé du doyen de la FESR, du vice-doyen de la FESR, du registraire, du vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales, du comptable en chef du Service des finances, du directeur du développement académique de l'Éducation permanente, de la doyenne de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires et d'une représentante du Conseil de la FESR.

**[9.A.] Concours régulier de subventions de recherche – Durée de la subvention**

Lors du dernier concours, environ la moitié des demandes méritantes ont été subventionnées pour une durée de deux ans.

**[10.] Procédure d'attribution des crédits de dégrèvement**

Le concours a eu lieu et le doyen fera un bilan des résultats au point 12 de l'ordre du jour.

**[11.B.] Règlements universitaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles – Dates limites d'abandon sans échec au deuxième cycle**

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

**[11.C.] Règlements universitaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles – Barème de notes**

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

**4. FORMATION DES COMITÉS PERMANENTS ET AD HOC DE LA FESR*****Comité des programmes de cycles supérieurs (CPS)******Mandat : deux ans***

- |  |                                |       |
|--|--------------------------------|-------|
| 1) Vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales | Jean-François Richard (invité) |       |
| 2) Doyen de la FESR  | Francis LeBlanc (d'office)     |       |
| 3) Vice-doyen de la FESR   | François Vigneau (d'office)    |       |
| 4) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)                               | Lise Savoie                    | (2/2) |
| 5) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)                         | Lacina Coulibaly               | (1/2) |
| 6) Conseil FESR  | Christine Paulin               | (1/2) |
| 7) Registrariat  | Pascal Robichaud (invité)      |       |

***Mandat : un an***

- |                                       |              |       |
|---------------------------------------|--------------|-------|
| 8) Étudiante/étudiant membre du CFESR | À déterminer | (1/1) |
|---------------------------------------|--------------|-------|

***Comité d'étude et de révision******Mandat : deux ans***

- |  |                             |       |
|--|-----------------------------|-------|
| 1) Décanat de la FESR                          | François Vigneau (d'office) |       |
| 2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)       | Patrice Nicolas             | (2/2) |
| 3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées) | Jamel Ghouili               | (2/2) |
| 4) Conseil FESR                                | Donatien Avelé              | (1/2) |

***Comité de nomination des membres associés et de reconnaissance des groupes de recherche******Mandat : deux ans***

- |  |                             |       |
|--|-----------------------------|-------|
| 1) Décanat de la FESR                          | François Vigneau (d'office) |       |
| 2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)       | Denise Merkle               | (2/2) |
| 3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées) | Sébastien Plante            | (2/2) |

***Comité de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR******Mandat : deux ans***

- |  |                             |       |
|--|-----------------------------|-------|
| 1) Décanat de la FESR                          | François Vigneau (d'office) |       |
| 2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)       | Jimmy Bourque               | (1/2) |
| 3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées) | Simon Lamarre               | (1/2) |

**Comité des bourses de cycles supérieurs****Mandat : deux ans**

1) Décanat de la FESR	François Vigneau (d'office)	
2) Responsable du Service des bourses et de l'aide financière	Renée Savoie-Power (d'office)	
3) ALI – CRSNG	Pierre Cormier (d'office)	
4) Conseil FESR (Administration)	Donatien Avelé	(1/2)
5) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Denise Merkle	(2/2)
6) Conseil FESR (Éducation)	Manon LeBlanc	(1/2)
7) Conseil FESR (Sciences)	Gilles Robichaud	(2/2)
8) Conseil FESR (Sciences appliquées)	Roger Boudreau	(1/2)
9) Conseil FESR (Sciences de la santé)	Sonia Blaney	(2/2)

**Mandat : un an**

10) Étudiante ou étudiant de cycle supérieur	À déterminer	(1/1)
--	--------------	-------

**Comité de sélection – Meilleure thèse : Prix Vo-Van****Mandat : deux ans**

1) Décanat de la FESR	François Vigneau (d'office)	
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Annie Roy-Charland	(1/2)
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Sébastien Plante	(2/2)
4) Conseil FESR	Grant Handrigan	(1/2)

**Mandat : un an**

5) Étudiante ou étudiant de cycle supérieur	À déterminer	(1/1)
---	--------------	-------

**Comité de sélection – Meilleure publication : Prix du Recteur****Mandat : deux ans**

1) Décanat de la FESR	François Vigneau (d'office)	
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Manon LeBlanc	(2/2)
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Grant Handrigan	(1/2)
4) Conseil FESR	Anik Dubé	(1/2)

**Mandat : un an**

5) Étudiante ou étudiant de cycle supérieur	À déterminer	(1/1)
---	--------------	-------

**Comité de sélection des subventions pour fin de diffusion****Mandat : deux ans**

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Manon LeBlanc	(2/2)
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Gilles Robichaud	(2/2)

Le doyen suggère d'ajouter deux autres membres au Comité de sélection des subventions pour fin de diffusion.

4) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Christine Paulin	(1/2)
5) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Jamel Ghouili	(1/2)

***Comité de mise en œuvre de l'article 24.18.02 – Reconnaissance d'un organisme subventionnaire aux fins d'un dégrèvement automatique pour la recherche***

***Mandat : deux ans***

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Patrice Nicolas	(2/2)
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Simon Lamarre	(1/2)
4) Conseil FESR	Annie Roy-Charland	(1/2)

***Comité d'appel de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR***

***Mandat : un an***

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR	Lacina Coulibaly	(1/1)
3) Conseil FESR	Roger Boudreau	(1/1)

***Comité de sélection de la Médaille du Gouverneur général du Canada***

***Mandat : deux ans***

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR	Jimmy Bourque	(1/2)
3) Conseil FESR	Annie Roy-Charland	(1/2)

**5. PLANIFICATION ACADÉMIQUE (INVITÉ : ANDRÉ SAMSON, VRER)**

M. André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, se joint au Conseil de la FESR afin de faire un retour sur les dossiers prioritaires de 2016-2017.

**Planification académique**

Le rapport sur la planification académique a été soumis au Comité conjoint de la planification en juin 2016 et il est maintenant un document institutionnel. Ce rapport comprend 83 recommandations suite à l'analyse des rapports facultaires et des données institutionnelles. Les programmes d'études sont divisés en six catégories (programmes prioritaires, programmes à maintenir, programmes nécessitant une attention particulière, programmes à développer, programmes à redéfinir ou à abolir et offre de programmes à bonifier). La planification académique sera implantée durant les prochaines années.

**Professeur associé au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick**

Le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB) est maintenant considéré comme une faculté dans le processus de nomination des professeurs associés. Le Conseil de la FESR recevra des dossiers du CFMNB pour le statut de professeur associé. Il est à noter que certains de ces dossiers auront un parcours atypique. Le VRER informe les membres que l'Université de Moncton vient de signer un nouveau contrat avec le Réseau de santé Vitalité.

**Gestion stratégique de l'effectif étudiant**

La direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant est responsable du recrutement et des services reliés à l'expérience étudiante.

**Chaires de recherche**

Le VRER invite les membres à lire les rapports annuels des onze chaires de recherche de l'Université de Moncton. Les chaires sont importantes pour l'Université et pour la création de réseaux.

**Biosécurité**

Il y a maintenant une structure en place et une personne responsable de la biosécurité. Le mécanisme répond aux normes exigées.

**Shannex – Le Faubourg du Mascaret**

Le Faubourg du Mascaret est un complexe de retraite, en partenariat avec l'Université de Moncton. Ce foyer de soins offrira également un milieu d'apprentissage et de recherche pour les étudiantes et étudiants dans le domaine de la santé.

Le VRER invite les membres à poser des questions. Une discussion suit par rapport aux nouveaux programmes, aux programmes à développer, aux programmes à redéfinir ou à abolir, aux dossiers du CFMNB pour le statut de professeur associé, aux méthodes statistiques (logiciels), aux bourses et à la sensibilisation des cycles supérieurs.

**6. CLINIENNES ET CLINIENS ASSOCIÉS EN PSYCHOLOGIE**

Une demande de modification de la politique de clinicienne et clinicien associé en psychologie a été soumise à la FESR par l'École de psychologie. Cette demande avait pour but de ramener de cinq ans à un an la période minimale exigée pour la licence de pratique en psychologie. Toutefois, aucun suivi n'a été fait par la FESR en raison du changement de personnel. Le Comité d'étude et de révision a traité cette demande et recommande cette modification.

**R-03-CFESR-170908** : Annie Roy-Charland, appuyée par Roger Boudreau, propose que la politique de clinicienne et clinicien associé en psychologie soit adoptée telle que modifiée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE**

Le vice-doyen présente douze demandes de statut de professeur associé, une demande de clinicien associé en psychologie ainsi que la reconnaissance de deux groupes de recherche.

**A. PROFESSEURS ASSOCIÉS**

**R-04-CFESR-170908** : Jimmy Bourque, appuyé par Gilles Robichaud, propose que le statut de professeure associée au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick soit accordé à madame Jacinthe Beauchamp pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-05-CFESR-170908** : Lacina Coulibaly, appuyé par Denise Merkle, propose que le statut de professeure associée à l'École de science infirmière soit accordé à madame Danielle Charron pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-06-CFESR-170908** : Simon Lamarre, appuyé par Gilles Robichaud, propose que le statut de professeure associée au Département de biologie de madame Claudia Goyer soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-07-CFESR-170908** : Annie Roy-Charland, appuyée par Anik Dubé, propose que le statut de professeur associé au Département d'informatique soit accordé à monsieur Lutful Karim pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-08-CFESR-170908** : Denise Merkle, appuyée par Lise Savoie, propose que le statut de professeure associée au Département d'études françaises soit accordé à madame Catherine Léger pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-09-CFESR-170908** : Gilles Robichaud, appuyé par Simon Lamarre, propose que le statut de professeure associée au Département de chimie et biochimie soit accordé à madame Vett Loyd pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-10-CFESR-170908** : Gilles Robichaud, appuyé par Jimmy Bourque, propose que le statut de professeur associé au Département de mathématiques et de statistique de monsieur Thu Pham-Gia soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-11-CFESR-170908** : Simon Lamarre, appuyé par Gilles Robichaud, propose que le statut de professeur associé au Département de biologie de monsieur Jean-Pierre Privé soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-12-CFESR-170908** : Manon LeBlanc, appuyée par Sonia Blaney, propose que le statut de professeure associée au Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie soit accordé à madame Diane Pruneau pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-13-CFESR-170908** : Gilles Robichaud, appuyé par Christine Paulin, propose que le statut de professeur associé au Département de chimie et biochimie soit accordé à monsieur Alain Simard pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-14-CFESR-170908** : Denise Merkle, appuyée par Lise Savoie, propose que le statut de professeure associée au Département d'études françaises soit accordé à madame Émilie Urbain pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-15-CFESR-170908** : Jimmy Bourque, appuyé par Anik Dubé, propose que le statut de professeure associée au programme de la Maîtrise en études de l'environnement de madame Anouk Utschneider soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **B. CLINICIEN ASSOCIÉ EN PSYCHOLOGIE**

**R-16-CFESR-170908** : Annie Roy-Charland, appuyée par Christine Paulin, propose que le statut de clinicien associé à l'École de psychologie soit accordé à monsieur Mathieu Gautreau pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **C. GROUPE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES**

**R-17-CFESR-170908** : Denise Merkle, appuyée par Lise Savoie, propose que la reconnaissance du Groupe de recherche interdisciplinaire sur la santé mentale des enfants et des jeunes (GRISMEJ) soit accordée pour un mandat de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D. GROUPE DE RECHERCHE SUR LA RURALITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**R-18-CFESR-170908** : François Vigneau, appuyé par Annie Roy-Charland, propose que la reconnaissance du Groupe de recherche sur la ruralité du Nouveau-Brunswick soit accordée pour un mandat de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2020).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS**

Lors de sa réunion du 24 mars 2017, le Conseil de la FESR a adopté la modification du programme de Maîtrise en études de l'environnement – *Juris Doctor* même si la planification académique prévoit que ce programme combiné soit redéfini ou aboli.

Il est suggéré d'indiquer dans la lettre au Comité des programmes qu'il s'agit de modifications mineures aux programmes combinés non reliées à la planification académique.

**A. MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE – *JURIS DOCTOR***

La modification du programme de Maîtrise en administration publique – *Juris Doctor* (JD-MAP) a été présentée par la Faculté de droit accompagnée d'une lettre d'appui du directeur de l'École des hautes études publiques et du vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales. Cette modification est nécessaire afin de rendre le programme conforme aux exigences de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada et l'harmoniser avec le programme de *Juris Doctor* régulier.

**R-19-CFESR-170908** : Lise Savoie, appuyée par Jimmy Bourque, propose que la modification du programme de Maîtrise en administration publique – *Juris Doctor* soit adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B. MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES – *JURIS DOCTOR***

La modification du programme de Maîtrise en administration des affaires – *Juris Doctor* (JD-MBA) a été présentée par la Faculté de droit accompagnée d'une lettre d'appui de la Faculté d'administration. Cette modification est nécessaire afin de rendre le programme conforme aux exigences de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada et l'harmoniser avec le programme de *Juris Doctor* régulier.

**R-20-CFESR-170908** : Denise Merkle, appuyée par Roger Boudreau, propose que la modification du programme de Maîtrise en administration des affaires – *Juris Doctor* soit adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9. CODIRECTION DE THÈSE

Le Comité d'étude et de révision a traité cette question et propose une nouvelle version révisée de la proposition de politique de codirection de thèse aux membres du Conseil.

Une discussion suit. Les membres conviennent que la codirection ne peut être assumée par plus d'une personne, que cette personne doit détenir un diplôme équivalent ou supérieur à celui codirigé et que les personnes ayant un contrat de moins de trois ans soient admissibles à la codirection. Les membres conviennent de ne pas ouvrir la codirection aux personnes ayant une clause doctorale.

**R-21-CFESR-170908** : Annie Roy-Charland, appuyée par Jimmy Bourque, propose que la politique de codirection de thèse soit adoptée telle que modifiée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Cette politique est en vigueur dès maintenant. Les codirections en cours ne sont pas visées rétroactivement.

Un modèle d'entente de codirection sera préparé sous peu par la FESR et présenté en Conseil.

## 10. RÈGLEMENT SUR LE PLAN DE COURS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Le règlement 8.12 sur le plan de cours a été adopté par le Sénat académique pour le premier cycle. On a demandé à la FESR de se pencher sur la création d'un règlement correspondant pour les cycles supérieurs. Ce dossier a été confié au Comité d'étude et de révision qui, après réflexions et compte tenu des pratiques actuelles, ne conclut pas à la nécessité d'un règlement sur le plan de cours aux cycles supérieurs.

Les membres du Conseil conviennent de ne pas présenter de projet de règlement sur le plan de cours et invitent tous les responsables de cours à respecter les dispositions de l'« Énoncé des droits et des responsabilités des étudiantes et étudiants ».

## 11. REVUES PRÉDATRICES

Lors de l'évaluation des dossiers de nomination et de renouvellement des membres à l'Assemblée de la FESR, le comité a remarqué que plusieurs dossiers comportaient une ou plusieurs publications parues dans des revues prédatrices (revue publiée par un éditeur malhonnête).

Il existe des listes de revues prédatrices. Il est important que les professeures et professeurs vérifient la qualité des périodiques où paraissent leurs publications. Nos bibliothécaires peuvent aider les professeures et professeurs à identifier les bonnes revues.

Une discussion suit. Certains membres suggèrent d'inclure une section dans le Dossier de renseignements professionnels afin d'attester que la professeure ou le professeur a vérifié

la qualité des périodiques où paraissent leurs publications. À l'avenir, de telles publications ne seront pas considérées dans l'évaluation des dossiers.

## **12. BILAN DE L'ATTRIBUTION DES CRÉDITS DE DÉGRÈVEMENT POUR LA RECHERCHE**

Le concours a eu lieu en avril 2017. Deux cent trente-sept crédits ont été attribués (90 crédits selon l'article 24.18.01, 9 crédits selon l'article 24.18.02, 30 crédits selon l'article 24.18.03 et 108 crédits de la banque selon l'article 24.20).

## **13. BILAN DES CONCOURS INTERNES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE**

### **A. CONCOURS RÉGULIER**

Au Campus d'Edmundston, 10 demandes ont été reçues dont 6 ont été financées pour un total de 8 850 \$; au Campus de Moncton, 87 demandes ont été reçues dont 76 ont été financées pour un total de 188 056 \$ et au Campus de Shippagan, 9 demandes ont été reçues et toutes ont été financées pour un total de 14 000 \$.

### **B. SUBVENTIONS STRATÉGIQUES**

Des 15 demandes de subventions stratégiques reçues, 9 ont été financées pour un total de 90 000 \$. Quant à la subvention stratégique en études acadiennes, 3 demandes ont été reçues dont une a été financée au montant de 10 000 \$.

### **C. MOBILISATION DES CONNAISSANCES**

Quatre demandes ont été reçues, elles ont toutes été financées pour un total de 24 000 \$.

### **D. AIDE À LA DIFFUSION**

Au Campus d'Edmundston, 5 demandes ont été reçues dont 4 ont été financées pour un total de 2 000 \$; au Campus de Moncton, 45 demandes ont été reçues dont 39 ont été financées pour un total de 28 972 \$ et au Campus de Shippagan, 7 demandes ont été reçues dont 6 ont été financées pour un total de 4 112 \$.

Le montant total accordé dans le cadre des quatre concours mentionnés ci-haut est approximativement 370 000 \$.

## **14. BILAN DES BOURSES**

### **A. GRANDS CONSEILS**

Des grands conseils, l'Université de Moncton a 8 bourses de maîtrise et 3 renouvellements de bourses de doctorat. Aucune nouvelle bourse de doctorat des grands conseils n'a été obtenue à l'Université de Moncton cette année. On a accordé 11 bourses de substitut à partir des fonds de la province (Bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick).

## **B. STGMIS**

Jusqu'à date, 28 bourses STGM et innovation sociale ont été accordées pour 2017-2018.

### **15. BILAN DE LA NOMINATION ET DU RENOUVELLEMENT DES MEMBRES À L'ASSEMBLÉE DE LA FESR**

La FESR a reçu 108 dossiers de demande du statut de membre de l'Assemblée de la FESR dont 98 ont été acceptés (1 nomination et 97 renouvellements) et 10 ont été refusés (2 nominations et 8 renouvellements). La décision de refus a été portée en appel dans quatre dossiers, 3 ont été acceptés.

Au début de l'année 2017-2018, il y avait 219 membres à l'Assemblée de la FESR.

Quelques professeures et professeurs reprochent la FESR que le critère 1.2 b) (actif en recherche), section IV du Document cadre, n'est pas bien défini. Toutefois, la section V du Document cadre précise que la production en recherche démontrée par la diffusion des résultats de recherche est selon les normes propres de la discipline. Les membres du Conseil ne désirent pas préciser davantage ce critère et se remettent au bon jugement de leurs collègues membres du comité de nomination.

### **16. INFORMATIONS**

#### **A. CONCOURS DE SUBVENTIONS**

Le doyen informe les membres que la documentation relative aux concours internes de financement de la recherche sera mise à jour et harmonisée. La date limite des concours internes sera avancée.

La FESR a mis sur pied un comité de lecture pour les demandes de subvention CRSH, CRSNG et IRSC afin d'appuyer les personnes qui préparent ces demandes. Un comité de lecture pour les bourses de doctorat serait peut-être utile.

#### **B. PROCHAINES RÉUNIONS**

Les prochaines réunions du Conseil de la FESR auront également lieu le vendredi après-midi. Un sondage suivra.

### **17. AUTRES**

Aucun point n'est soulevé.

### **18. CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 19.